



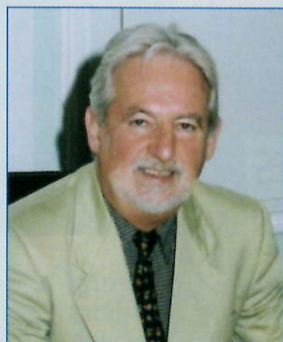
VILLE
DE
MENNECEY

www.mennecey.fr

LETTRE La du MAIRE

numéro 8 - février 2006

E
D
I
T
O



EN JANVIER 2006, Mennecey, bon élève en matière de construction de logements sociaux

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite SRU, impose aux villes de plus de 1500 habitants d'avoir au moins 20 % d'habitat social. En Essonne, 110 communes sont concernées. Entre 2002 et 2004, le législateur a fixé des objectifs de construction pour les communes ne respectant pas la SRU.

Régulièrement, des villes sont citées en « mauvais » exemple dans la presse et doivent s'acquitter d'une amende. Il n'en va pas de même pour Mennecey qui fait partie des bons élèves du département et de la région. En effet, la commune a satisfait aux objectifs en matière de construction HLM entre 2002 et 2004. Cela mérite d'être souligné, en premier lieu, pour l'intérêt que nous portons à la solidarité, en second lieu, parce que la commune n'aura pas de pénalités à payer. Et le bénéfice est important puisque le préfet vient de décider de sévir en majorant ces amendes. J'en profite pour rappeler que « logement social » ne se conjugue pas forcément avec « insécurité » comme certains aiment à le souligner. L'insertion se fait, sans aucun doute, par l'emploi mais aussi par la qualité de vie et donc de l'habitat. C'est l'un des principes importants du Plan de Cohésion Sociale. Le sport est, lui aussi, un outil primordial à la vie des communes...

EN SEPTEMBRE 2006, le complexe sportif du Rousset entre en complément des installations du stade Alexandre Rideau

Deux terrains homologués par les Fédérations Françaises de Football et de Rugby et un terrain d'entraînement vont permettre à nos clubs sportifs, à nos écoles (surtout le lycée) de s'entraîner, de réaliser des matchs dans ce nouveau complexe sportif du Rousset. Les installations (terrains, gymnases, aire d'athlétisme) du stade Alexandre RIDEAU poursuivent la totalité de leurs activités.

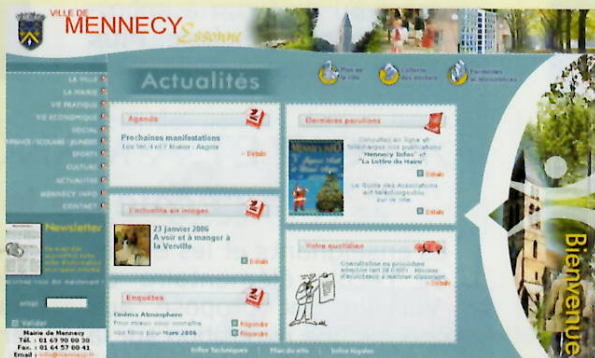
Avec mes sentiments
sincères et dévoués

Joël Monier
Votre Maire,
Joël MONIER

DÉGROUPEMENT, c'est l'opérateur qui décide

Beaucoup de Menneçois nous écrivent concernant le dégroupage de la commune.

Petite explication pour les non initiés ou les débutants en informatique : On dit qu'une ligne téléphonique est « dégroupée » lorsqu'elle est raccordée par un opérateur différent de France Télécom. Dans ce cas, celui-ci loue la ligne à France Télécom et la connecte à son réseau propre, au niveau du central téléphonique local (le « réparateur »). Le dégroupage est soit partiel et il permet à l'opérateur alternatif de proposer un service haut débit ADSL sur la bande de fréquences haute de votre ligne, tandis que France Télécom continue de fournir le service de téléphonie sur la bande basse ; soit total et il permet à l'opérateur alternatif de raccorder l'intégralité de votre ligne à ses propres équipements, et donc de vous fournir à la fois la téléphonie et le haut débit.



Le déploiement des opérateurs est progressif, et dépend de la stratégie adoptée par chacun. Ce sont donc les opérateurs eux-mêmes qui sont en mesure de vous renseigner sur la disponibilité du dégroupage dans chaque zone. Il n'est pas du ressort de la Mairie d'entreprendre des démarches pour

mettre en place le dégroupage des lignes de télécommunications sur Mennecey. Ceci ne dépend que de négociations entre opérateurs télécom. Après étude de marché, si un opérateur juge l'opération rentable, il se doit de négocier avec France Télécom pour rendre opérationnel le dégroupage.

Chaque utilisateur peut, bien entendu, se rapprocher de son opérateur pour lui formuler la demande.

Ça s'est passé en Janvier

LE PÔLE LOISIRS DÉCOUVERTES au Grand Palais



Pour sa première visite de l'année, le Pôle Loisirs Découvertes proposait l'exposition au Grand Palais, « Vienne 1900 ». Les inscriptions ont été nombreuses et rapides pour découvrir l'effervescence culturelle qu'a connu Vienne, autour de 1900, marquée par les œuvres de quatre grands peintres : Gustav Klimt, Egon Schiele, Koloman Moser, Oskar Kokoschka. Après une heure de conférence, les participants ont pu découvrir cette exposition unique.

Le Concert de l'An Neuf



C'était la 15^e édition proposée par la société musicale de Menneçy sous la direction de Francis Pottiez, directeur du conservatoire municipal. 75 musiciens ont enchanté le public autour des plus belles musiques de films. Le contexte de ces œuvres était assuré par des commentaires et des projections d'images.

Les prochains concerts auront lieu :

**Le 26 mars
à l'église St Pierre :**
Action du « Rotary club ».

**Le 1^{er} avril à 20h30
en l'espace culturel
Jean Jacques Robert :**
Concert de jumelage.



SALLE COMBLE POUR LES VŒUX A LA POPULATION



Joël MONIER et son équipe municipale recevaient, le 14 janvier, les Menneçois pour leur présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Après une interprétation par les jeunes de la prochaine comédie musicale et une démonstration de l'association Arte Flamenco y Sevillano, le maire a expliqué les détails du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Menneçy sur les 10 années à venir. Cette soirée fût l'occasion d'admirer la collection de porcelaine de la ville et un petit reportage sur la commune réalisé par le Club Informatique Menneçois.

LE CINÉMA, une belle approche pédagogique

Les élèves de 6^e et 5^e des collèges de Menneçy et Champcueil ont participé à l'opération « Collège au cinéma ».

Ils ont pu visionner « Petits Frères » de Jacques Doillon. Cette opération s'adresse aussi aux maternelles, primaires et lycéens tout au long de l'année. Le but est, après la projection, de travailler, en classe, sur les films sociologiquement, historiquement ou de façon à approfondir sa culture générale. **Plus de 1000 élèves participent à**

plusieurs projections, principalement des films anciens ou en version originale.



« A VOIR ET A MANGER »

à l'école de la Verville

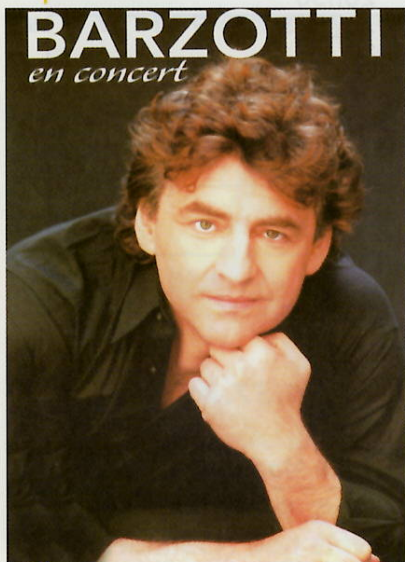
Les enseignants et les élèves de l'école élémentaire de la Verville ont proposé aux Menneçois une exposition sur la nutrition. **Après avoir travaillé**



plusieurs semaines sur les bienfaits d'une alimentation saine, les 270 élèves ont mis en scène une exposition riche en couleur et en pédagogie. Utilisant des disciplines aussi variées que les arts visuels, la géographie ou encore les langues étrangères, ils ont fait preuve de beaucoup d'originalité. Le prochain thème sera consacré au développement durable.

C'est dans l'air

Un rendez-vous de charme...



BARZOTTI
en concert

De retour en France, **Claude Barzotti reprend un grand standard italien « Vado Via »** réalisé en collaboration avec Bernard Estardy qui devrait séduire ses admirateurs ainsi que de nombreux amoureux de chansons italiennes.

Samedi 25 février
à 20h30
Espace Culturel
Jean-Jacques Robert

Tarifs : Catégorie 1 : 35 €
Catégorie 2 : 33 €
Catégorie 3 : 31 €

Renseignements au
01.69.90.04.92

Samedi 20 mai



Découverte de Vaux le Vicomte aux chandelles

Visite du Château et dîner au restaurant l'Ecureuil

Départ 18h – Retour 00h30
Tarif : 54 €

Sortie organisée par le
« PÔLE LOISIRS DÉCOUVERTES »
Renseignements et réservations
au 01.64.57.17.80

Le Québec

Attention, il ne reste que quelques places

Un voyage à travers le Québec est organisé par un prestataire de services sous l'égide de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale. Ce circuit de 11 jours et 9 nuits se déroulera du 25 septembre au 5 octobre 2006.

Traversant de merveilleuses contrées, colorées par les beaux feuillages automnaux des érables et autres sycomores vous parcourrez la Belle Province de Toronto en passant par les chutes du Niagara, Ottawa, les Milles Iles, Montréal, Québec, les Laurentides, jusqu'aux jeux des baleines dans la baie du Saint Laurent à Tadoussac.

Réservez vite au
01.55.78.22.55

DU CHANGEMENT dans la collecte de piles

Les producteurs et distributeurs de piles ont désormais obligation de reprendre gratuitement les piles de leurs clients. **Elles ne seront donc plus collectées dans les mairies.** Dans ce cadre, nous vous informons que les piles peuvent être déposées

dans votre magasin habituel ou à la déchèterie la plus proche. Pour plus d'information : www.corepile.fr



BON A SAVOIR...

Inscriptions dans les IUT

L'Institut Universitaire d'Evry organise une journée « **Portes Ouvertes** » le samedi 4 mars 2006 de 10h à 17h.
(www.iut.univ-evry.fr)

Les Portes Ouvertes de l'IUT d'Orsay se dérouleront le même jour de **13h30 à 17h30**.

La CAF de l'Essonne

Après 11 mois de travaux, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne a ouvert son **nouvel espace d'accueil** situé 2 impasse du télégraphe à Evry.

Le public est accueilli dans ces locaux neufs : les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 16h, le mardi de 8h à 16h et le jeudi de 9h à 18h.

Retraite CNAV

Pour la première fois, les retraités recevront en mai 2006, une déclaration de revenus pré-remplie sur laquelle sera reporté le montant global de leurs retraites. Ils auront à vérifier si ce montant correspond au total de leurs différentes retraites.

Les retraités reçoivent en début d'année un courrier de chaque organisme payeur.

Pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et son réseau de caisses régionales, ce courrier est adressé de la fin janvier à la mi-mars.

Les personnes qui ne l'auraient pas reçu à l'issue de cette période et celles qui veulent en savoir plus sur le montant de la retraite CNAV déclaré aux impôts pourront **appeler le 08 21 22 24 26 (0,12 €/min)** du 1^{er} février à juin 2006.

AGENDA LOISIRS

Cinéma « Atmosphère »

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi	15 février	LE MONDE DE NARNIA	14h30
Samedi	18 février		15h00
Dimanche	19 février		16h00
Vendredi	17 février	OLÉ !	20h30
Mardi	21 février		20h30
Jeudi	23 février	MATCH POINT (VO)	20h30

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	25 février	« Claude BARZOTTI »	20h30
Jeudi	2 mars	« ANIMAL FARM » Théâtre en VO	14h00 Théâtre
Vendredi	10 mars	« LIBERTÉ » Cabaret	14h00 et 20h30 Cabaret

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Mercredi	8 mars	LE TEMPS DES HISTOIRES (tout public à partir de 3 ans)	10h00 Salle Marianne
----------	--------	--	-------------------------

VENTE PAR ADJUDICATION

à la Mairie Centrale de Mennecy le **SAMEDI 18 MARS 2006** à 10h

A la requête de la Ville de **MENNECY**, il sera procédé par Maître Jean-Claude **GILLES**, notaire associé de la SCP Jean-Claude **GILLES**, Bernard-Rodolphe **ROUCHE** et François-Xavier **GILLES**, notaires à **MENNECY**, à la vente aux enchères des biens suivants :

LOT 1 ● 6 rue de Milly

Dans un immeuble cadastré BK n° 435 le lot numéro 4 : au rez-de-chaussée, un studio avec cellier et terrasse et 111/935^e des parties communes

Avec obligation d'acquérir à l'amiable un emplacement de parking dans l'immeuble 13 rue de la Croix Boissée, moyennant le prix de 10.000 euros plus frais évalué à 1.000 euros s'ajoutant à la dernière enchère.

Surface loi Carrez 34,30 m²

MISE A PRIX :
31.200 euros

LOT 2 ● 6 rue de Milly

Dans le même immeuble, le lot numéro 5 : au premier étage un studio et les 60/935^{èmes} des parties communes

Avec obligation d'acquérir à l'amiable un emplacement de parking dans l'immeuble 13 rue de la Croix Boissée, moyennant le prix de 10.000 euros plus frais évalué à 1.000 euros s'ajoutant à la dernière enchère.

Surface loi Carrez 15,70 m²

MISE A PRIX :
25.600 euros

LOT 3 ● 5 rue de l'Arcade

Dans un immeuble, au premier étage, le lot volume numéro 1 consistant en :

- a) un escalier privatif desservant le premier étage et le grenier au-dessus
- b) l'entier premier étage
- c) le grenier au dessus

Avec obligation d'acquérir à l'amiable deux emplacements de parking dans l'immeuble 13 rue de la Croix Boissée, moyennant le prix de 20.000 euros plus frais évalué à 2.000 euros s'ajoutant à la dernière enchère.

Surface de base 222 m²

MISE A PRIX :
71.000 euros

Tous ces locaux sont libres d'occupation et de location.

Pour la visite prévue le 11 mars 2006, s'adresser en Mairie Annexe - tél. 01-69-90-07-04

Consignation pour enchérir : 20% des mises à prix à l'ordre du notaire

Le cahier des charges est consultable à partir du 1^{er} mars 2006

en l'Office notarial 11 rue Faraday à MENNECY.

LA LETTRE DU MAIRE N° 8 - février 2006

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Directrice de la rédaction : Madeleine FIORI, Adjoint au Maire chargé de la Communication - Rédactrice en Chef : Delphine HINARD

Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 60 75 31 32 - Saint-Pierre-du-Perray - Tirage à 5500 exemplaires